

L'ABEILLE
 IMPRIMERIE PAR J. HAYES, DE LA RUE DE LA CLAYE.
 NOUVELLE-ORLÉANS
 SAMEDI (MATIN) 17 AVRIL 1850.

Le bateau à vapeur le *Pilot*, parti d'ici jeudi soir avec les navires *Devot Clinton* et *Olympia*, est revenu hier soir, ayant été jeté au milieu des bois de dérive au dessous de Poverty Point et entraîné sur la rature. Ce bateau a eu son gouvernail endommagé, le *Devot Clinton* a perdu le sien, et l'*Olympia* a eu le sien mis hors de service de manière que ces deux navires sont obligés de remonter en ville pour réparer leurs avaries.

Une personne qui arrive du Texas, a bien voulu nous communiquer une notice du *Texas Gazette*, de San-Felipe, jusqu'au 15 Mars inclusivement; la feuille de cette date annonce, comme un événement digne de remarque, l'arrivée d'une machine à vapeur destinée à faire marcher un moulin à scie, qui doit être établi sur une propriété appartenant à un nommé M. Harris et qu'on a dénommé de *Harrisburg*.

Depuis l'établissement de la colonie d'Austin dans les déserts du Texas, l'émigration n'a jamais été aussi grande que durant l'hiver dernier. Le journal que nous avons sous les yeux, auquel nous empruntons cette annonce, ajoute: "Nous ne pouvons être précisément combien de familles ont arrivées depuis le ler. de Janvier; mais nous n'hésitons point d'affirmer qu'elles forment une totalité qu'on peut évaluer à mille individus." Pour peu que le gouvernement mexicain comprît ses vrais intérêts, et qu'il pût enfin acquiescer à un accord de stabilité, cette colonie en son accord quelques protections (au lieu d'être traitée comme une colonie d'émigrés) pourrait lui être de la plus grande utilité et contribuer puissamment à la régénération du Mexique. Entre les mains d'hommes aussi industrieux que les Américains, le Texas pourrait devenir en peu d'années, l'état le plus riche, le plus populeux et le plus florissant de toute la confédération mexicaine. Mais pour cela il faudrait tout d'abord à cette étroite, cette misérable péninsule que dicte des lois de l'espèce de celle qui défend aux étrangers d'acquiescer des propriétés foncières, et tant d'autres qui ne sont dans ce pays les développements de l'agriculture et de l'industrie. Jusqu'ici, le gouvernement mexicain a donné pour protéger le peu d'encouragement accordé à l'émigration des Américains dans le Texas, les projets soi-disant hostiles de notre gouvernement et son intention de s'approprier cette province; nous verrons bien ce qu'on fera pour la colonie de M. Laine de Villaveca, à Guaxacaico.

Une lettre officielle du ministre des relations au gouverneur du Texas, datée de Mexico le 6 Février et publiée dans le *gaçete de Leon* Vicario, annonce que le vice-président de la république a nommé le général Mier y Teran au commandement d'une division de 3,100 hommes qui doit se rendre dans le Texas, pour protéger les habitants contre les incursions des sauvages. Cette division est ainsi composée: 600 hommes d'infanterie et 300 de cavalerie, de San Luis de Potosi; 400 hommes d'infanterie de Zacatecas, 300 de Nacuco Leon, 300 de Tamasopo, et 200 de Coahuila et du Texas. Les différents états dont on tire ces troupes, sont invités à faire tous leurs efforts pour les équiper et les approvisionner, le trésor national étant dans la plus grande pénurie.

COMMUNIQUÉ.
 AUTRES COURSES DÉCOUVERTES PAR L'ARRIVÉE.
Marquis de l'Argus du Mercredi 14 Avril.
 "Par le navire à voile le Bolivar nous recevons nos journaux de Paris jusqu'au 23 Février."

Entrée de l'Argus du Vendredi 16 Avril.
 "Le navire Meridian dont nous avons annoncé mercredi soir l'arrivée, n'a apporté les journaux que jusqu'au 20 Février, un jour, seulement, d'une date plus rapprochée que par le Bolivar."

Il paraît d'après les faits énoncés ci-dessus, que les calendriers imprimés dans le pays seraient cette année retranchés un jour au pauvre mois de février, ce qui nécessiterait le mettre dans la catégorie des sautes années.

Ah! ah! Mr. de l'Argus, vous qui vous targuez tant du *l'opus calami* échappé dans une lettre nullement destinée à l'impression! que dites-vous de celui-ci, écrit, imprimé par vous et dont vous avez dû composer l'épreuve? Mais il paraît que les deux yeux que vous avez si bien sur les choses d'aujourd'hui se ferment d'eux-mêmes quand vous êtes portés sur les vôtres, effet naturel et qui tient même à l'essence de la matière.

P. S. Il n'y en est pourtant pas moins prouvé que nous avez traité (dans votre No. de 12) de sautelets un mois dont on n'avait pas retranché une seule lettre.

(Extrait d'une lettre adressée au Rédacteur du Courrier des Etats Unis.)
 Paris, 8 Février.
 Je ne vous ai rien dit encore, Monsieur, de ce prétendu fils de Louis XVI, qui prend le nom de duc de Normandie, et qui vient d'adresser à ses vassaux de notables paroles que prétendait dire dans la

quelle il renonce généreusement au trône, en bornant à demander qu'on lui fasse un sort digne de sa naissance. Vous vous souvenez qu'il y a environ dix ans, un aventurier du même genre fut traité devant les tribunaux; que la police lui trouva une famille, l'affabula du nom de Mathurin Bruneseu, et qu'il fut ensuite condamné à une longue détention. Paroissin se croit à la légitimité de ces prétendus dauphins; et quant à moi, je dis que fessent-ils vrais, ils passeraient encore pour faux, parce que dans ces choses là l'occupant est toujours le légitime. Il ne s'agit que d'arriver à propos. Pour le nouveau duc de Normandie, son affaire est des plus claires. Sa circulaire ignoble dégoûte quelque malheureux insensé poussé par la police, afin de faire diversion, et d'occuper un moment les esprits. J'ai entendu un plaisant soutenir que cette même police est l'auteur de l'attribution, et qu'elle a voulu opposer le duc de Normandie au roi de Rome, (le duc de Reichstadt) qui, dit-on, reprend l'usage de sa raison quelque temps.

Agreés, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,
 Le correspondant Parisien.

EXTERIEUR.
 FRANCE.

Paris, 23 Février.
 — Puisque le ministère se tait sur notre expédition à Madagascar, nous dirons ce qu'on nous a fait connaître sur cette affaire: "Madame de Radama, chef des Orah, peuple belliqueux de Madagascar, était bien au-dessus de ses compatriotes, par son esprit, son caractère et sa politique; il était dévoré de l'ambition des conquêtes. Après avoir détruit successivement la puissance de plusieurs petits chefs, il avait réuni leurs pays à ses domaines. Aidé par les Anglais qui lui avaient envoyé de notre ancienne colonie de l'île de France des uniformes, munitions et quelques officiers et soldats, ce prince malgache était parvenu à former quelques régiments à l'européenne; c'est alors qu'il s'empara de nos postes et du fort Dauphin, où nous avions quelques hommes et un officier. Radama est mort en 1828, âgé de 35 ans. A sa mort, sa veuve s'est emparée de l'autorité."

Nous avons fait après elle des démarches pacifiques pour obtenir la restitution de nos postes; elles ont été repoussées avec mépris; elle a eu la barbarie de faire massacrer M. Arnaud, ancien capitaine au long cours, né à Marseille. Il faisait, depuis la paix, la navigation de Bourbon à Madagascar. Depuis deux ou trois ans, il avait formé dans cette dernière île, de concert avec une maison de commerce de Bourbon, un établissement commercial qui donnait déjà de réels avantages. Honorablement connu, généralement estimé, aimé du feu roi lui-même et des Malgaches, dont la langue, les mœurs, les usages lui étaient familiers, habitant depuis longtemps au milieu d'eux, quoique simple particulier, il avait été choisi pour porter à la reine des paroles d'arrangement, afin de lui prouver, par le choix de cet envoyé, combien étaient sincères et pacifiques les intentions des Français. Ce malheureux et respectable compatriote a été sacrifié; il est mort pour sa patrie.

"La reine des Orah a-t-elle obéi à une influence étrangère, ou n'a-t-elle fait que céder à une barbarie naturelle? quoi qu'il en soit, la France se devait à elle-même de reprendre le sol qui lui appartient et de venger le sang de ses citoyens et l'honneur de son pavillon. Une poignée de braves sous la conduite de capitaine Phénix, du 16me léger, s'est présentée au combat; cinq cents ennemis ont mordu la poussière, et le reste de l'armée des barbares a été mis en déroute complète."

"On pense que l'événement servira à éclairer cette reine, si toutefois la défection du général de ses troupes, qui veut mettre sur le trône un parent de Radama, ne parvient pas à l'en faire descendre."

Paris, 27 Février.
 — Le roi a reçu, il a quelques jours, en audience particulière M. de Martignac. Cette audience, qui a duré, dit-on, trois-quarts d'heure, a donné lieu dans le public à une multitude de conjectures.
 — Un grand nombre de députés sont déjà allés retenir les places qu'ils doivent occuper à la nouvelle assemblée. M. Berryer fils a inscrit son nom à la place de M. de Bourdonnaye. Nouveau venu, il s'est déclaré chef de l'extrême droite. Les anciens de ce côté n'ont pas trouvé la démarche très modeste.

M. de Guernon Ranville s'est impatienté de voir passer devant lui tous les hommes de la camarilla de M. de Polignac; il s'est plaintivement de la préférence accordée à M. Berryer et Dudon sur un membre du cabinet, et a pour ainsi dire sommé le président du conseil de lui retirer un des bourgeois-pourris aristocratiques dont il dispose, et qui sont devenus le r. fage de tous les députés rebuteés dans leurs départements.
 M. de Polignac n'a pu se dispenser de donner à son collègue un mandat à vue sur le collège électoral de Maine-et-Loire; mais M. de Bourdonnaye a tiré de son côté une lettre de change sur l'aristocratie angevine à l'ordre de M. Ferdinand Berthier. Voilà donc deux grandes notabilités congréganistes qui ont été prises; M. de Polignac cédera-t-il à M. de Bourdonnaye? Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Bourdonnaye ne cédera pas à M. de Polignac.

Au reste, que nous ayons M. Foylinand Berthier ou M. de Guernon-Ranville, peu nous importe.
 — Sous le dernier ministère, M. de Brégoche, candidat constitutionnel, a été nommé, du ce soir *La Gazette*, dans le collège départemental de Lille, ville essentiellement royaliste; *La Gazette* oublie-t-elle que M. Bore a été élu dans le collège de Paris

tal de Bordeaux, sous le ministère de M. de Polignac?

Et que que la ville du 19 mars serait devenue la suite de la défection? Les grands électeurs de la Gironde seraient aussi des traitres?
 — Une lettre d'un officier français de la garnison de Navarin, porte ce substance: nous nous attendions à ce qu'on nous ferait connaître le motif pour lequel on nous a fait débarquer au moment où nous allions déployer nos voiles pour retourner en France, mais notre attente a été trompée. Si les objections que nous faisons ne sont pas valables, nous sommes destinés à compléter l'organisation du roi destiné à la Grèce, et qui, dit-on, ne tardera pas à aborder sur ces côtes. S'il en était ainsi, ce serait une chose assez singulière; surtout si ce roi était le genre du roi d'Angleterre.

Nous aimons mieux croire que nous restons ici pour y maintenir le pais, dans le cas où une action ouverte viendrait à éclater entre la Russie et l'Angleterre, et empêcher que ce pays ne fût troublé par les menées des émissaires de ces puissances; mais comment croire à des vues généreuses, avec le ministère de son côté?

Paris, 24 Février.
 Extrait de la correspondance particulière du Journal du Havre.

Ceci nous ramène tout naturellement à l'expédition d'Alger. *La Gazette* nous annonce aujourd'hui que le général en chef sera nommé le semaine prochaine. Nous voudrions bien croire que M. de Bourmont n'est pas encore nommé lui-même. Les colonels sont désignés, et le plus ancien en grade est daté que du 19 mars 1815. Aucun n'a donc fait la guerre comme général. Pour que cette armée soit plus homogène, le journal du soir annonce encore qu'un régiment complet n'en fera partie; mais qu'on réunira des bataillons de tous les régiments de l'armée; sans doute c'est pour qu'il y ait dans les corps cette union qui fait la force, ces rapports qui établissent la confiance.

L'armée expéditionnaire s'organise donc. Où ira-t-elle? Nous n'en savons rien. Les paquets d'Egypte se chargent, d'Alger et de Tripoli. On attribue au gouvernement français l'intention de s'emparer de Candie. Les promesses certaines, de plus hier, du prince Léopold à la royauté de la Grèce, ne permet pas de s'arrêter à cette hypothèse. Si cette royauté anglaise est parfaitement de goût de la Russie, ce dont il y a lieu de douter, il est probable que l'affaire de Constantinople est transigée, et que nos armements n'ont plus pour but réel l'occupation de cette place. Dans ce cas, l'armée expéditionnaire formée pour ce motif, sera obligée de se reposer sur Alger, par ce qu'il faut bien qu'elle aille quelque part; et cette longue période qui lui avait été assignée se termine, comme jadis on avait indiqué l'Angleterre pour but de l'expédition d'Egypte, n'aura pas été trompée cette fois.

Nous pourrions bien dépenser une centaine de millions pour la triomphie de la cause anglaise dans l'Orient; mais ce ne devions pas pour châtier un pirate; mais cent millions sont bons à dépenser sur le terrain qui est. Il y a sept ans que l'on consommait dans la péninsule deux cent sept millions de budget supplémentaire, sans compter les emprunts d'Espagne. Il y en a cinq que l'on consommait un milliard d'indemnité; il y en a deux que l'on consommait quatre-vingt millions pour l'expédition de Morée, dont les résultats ont été immenses, comme chacun sait. Voici venir Alger; combien en consommera-t-on? C'est toute la question.

Par sa note du 15 ventôse an VI (5 mars 1798), Bonaparte demandait neuf ou dix millions pour mettre l'expédition d'Egypte sur les côtes Africaines. — Combien en faudra-t-il aujourd'hui que tout a si fort renchéri, et que l'on fait faire trois cents lieues et des piquets de tentes pour leur faire passer la Bidassoa? Bonaparte trouvait que les bombes du Focast se fondaient trop loin des ports; maintenant on organise le matériel de génie à Metz. Cependant en deux mois l'expédition de l'an VI fut prête. Elle se composait de trente deux mille hommes de toutes armes, formant cinq divisions, de dix mille hommes de mer, de treize vaisseaux, quatorze frégates, deux bricks et quatre cents bâtiments de transports. Il y avait onze lieutenants généraux, seize maréchaux-de-camp, cent savans, artistes et ingénieurs, et tout cela avait six ans de campagnes. Aussi en un mois Malte, Alexandrie, le Caire furent conquis; et si ce n'est été l'incurie du Directoire, l'Egypte appartenait définitivement à la France.

Je ne parle pas de tous les accessoires que comporte une pareille expédition; tous prêts, ordonnés par l'homme le plus extraordinaire des temps modernes, furent prêts en deux mois. Rien ne manqua à l'armée.

Mais, quel est aujourd'hui l'homme extraordinaire dont la prévoyance embrasait tout? Sera-ce celui qui fit les approvisionnements, et disposa le matériel de l'armée d'Espagne, ou celui qui s'occupa des fourrages de celle de Morée, qu'on courut le risque de ne pouvoir embarquer, faute de machines de pression? Si l'on en juge par les antécédens, il y a tout lieu de penser que plus nous organiserons une armée nombreuse, meilleure sera la cause. C'est le grand problème de l'entreprise. C'est à l'empire peu à la France; mais 52 mille bouches à nourrir, dans un pays qui n'offre aucune ressource, pas même de l'eau que nos croiseurs vont faire à Mahon, c'est le *non plus ultra* des conceptions de fourniture.

Toutefois la lenteur que l'on met à s'occuper des transports, la saison qui s'avance, et l'improbation probable de la Chambre pour une entreprise aussi coûteuse, peuvent bien empêcher, ou retarder et changer la conquête en arrangements.

Mais pour cela une première condition nécessaire est le renvoi de la Chambre. Les députés qui ont voté sur l'approvisionnement de l'armée d'Espagne, des secours pour l'armée de la Grèce, le meilleur moyen de les épargner désormais, c'est de n'avoir plus à faire aux hommes qui les ont fait naître.

Quand nos finances et nos droits sont atteints à la fois, on ne peut pas aller à la Chambre de se mettre à la disposition des intérêts que les agents et les journaux du ministère pourraient lui faire, et la conservation de nos droits et de nos bourses.

Un grand nombre de votans soutiendraient M. A. B. ROMAN, candidat à la place de Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à l'élection prochaine.

Nous sommes autorisés à annoncer Mr. A. BEAUVAIS comme candidat à la place de Gouverneur à l'élection prochaine.

Un grand nombre d'électeurs proposent de voter pour Mr. ANTONIO MURROS comme sénateur pour le 2d. district sénatorial aux élections de 1851.

HAÏTINE.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
 Expéditions.
 Navire Charles Adams, Falen, Liverpool, Capt. Brick Astor, Swain, Baltimore. M. R. Meyer, Brick Edwin, Gray, New York. F. P. Ferry, Brick Henry Gracie, Hyden, Liverpool. M. Booth et Co. Wick Nararine, Weah, Liverpool, Capt. Brick Comarance, Gough, Liverpool. Curall, Liverpool et Co. Geel, Hunter, Dupont, Tampico. Gordon, Forrest et Co. Geel, Empress, Spiers, Matanzas. S. G. Blanchard.

Bateaux à vapeur Courland, Edgerton, de Vicksburg, avec cotons, etc. à divers consignataires—9 passagers.
 Bateau à vapeur Océanide, Madry, de Nouvelle-Orléans, à la Havre, avec 347 balles cotons, à divers consignataires—9 passagers.
 Bateau à vapeur Reaver, Cambell, des Natchitoches et d'Alexandrie, avec 26 balles cotons, des peaux, etc. à Wm. Bull, et Martin et O'Hubig; Wilkins et Linton; et autres—11 passagers.
 Bateau à vapeur Oregon, Newman, de St. Louis, avec un chargement de plomb, cotons, etc. à S. G. Blanchard; J. G. Stevenson, de Flag et Co. et autres—28 passagers à la chambre, et 31 sur le pont.

Bateau à vapeur Plaquemine, Currier, de St. Martinville avec 15 balles cotons à A. Fick et Co. des peaux, 1 moulin à sucre, bis patates aux propriétaires à bord—24 passagers.

THEATRE D'ORLÉANS.

M. ARISTIPPE & HERR CLINE.
 L'administration lui rend respectueusement le public que le célèbre HERR CLINE de retour de son voyage de la Mobile, est engagé pour trois représentations seulement avant son départ pour le nord—En conséquence:
 DIMANCHE, 18 AVRIL 1850.
 HERR CLINE
 Exécutera sur la corde tendue, une scène très comique, qui a été applaudie dans toutes les villes du nord.
 C'est un
Pas de Deux
 PAR
 Lui et sa grand'mère.
 Il terminera sa représentation par de NOUVELLES POSES CLASSIQUES.
 Le spectacle commencera par
MARIE STUART,
 Tragédie en 5 actes et en vers, par Lebrun.
 Mr. Aristippe jouera le rôle de Leicester.

COUR DE PAROISSE POUR LA PAROISSE ET LA VILLE DE LA NELLE-ORLÉANS.
 Présent Plou, James Pitot—Madame Fontaine contre son mari.

La pétitionnaire dans cette affaire, pléide contre son mari en séparation de biens, par suite du dégrèvement de ses affaires commerciales, et comme lui ayant apporté en dot, le 19 Juin 1826, jour où leur mariage fut célébré dans la ville de New York, les sommes suivantes: savoir:—En argent comptant, 1700 00
 En effets 1028 50
 2728 50

La Cour n'a pu établir, sous tous les rapports, l'évidence de ce fait, mais d'après le témoignage de James Jarvis, elle est convaincue que toute propriété extra-dotale, qu'elle a pu posséder ou à laquelle, aux termes des lois de l'état dans lequel elle a contracté mariage, elle a droit, est en danger dans l'état de dégrèvement des affaires de son mari, et en conséquence, elle regarde comme égale un demande en séparation de biens avec lui. Considérant que, par une disposition de notre code Civil (article 2370), dans un mariage comme celui des parties en cause, contracté hors de cet Etat, avant de venir habiter, le commencement des gains et acquêts subséquents est incontestablement soumis à la juridiction de nos lois; et que, à l'égard de la propriété déclarée par la plaignante dans cette affaire, en l'absence de tout contrat de mariage, voulu par la articles 2308 et 2319 qui lui donne le caractère d'une dot, les lois qui résultent de la procédure dans l'opinion de la Cour, ne concourent à prouver d'une manière vague et indéterminée la qualité de propriété extra-dotale et sa valeur. La Cour par ces considérations, ordonne et décrète, que la plaignante dans cette affaire, Madame Mary McMiller, femme de Pierre François Fontaine, défendeur dans la même affaire, soit à l'avenir séparée de biens avec lui, et qu'il paie les frais de procédure, jugement qui sous ce rapport, est ainsi rendu en faveur de l'office plaignante.

Il est de plus ordonné et décrété par la cour, que, quant à sa demande en restitution de la somme son disant apportée par elle en dot lors de la célébration de son mariage à New-York, elle est mise hors de cour.

Nlle. Orléans, 7 Avril, 1850.
 (Signé) J. S. PITOT, juge.
 Je certifie que dessus,
 J. H. KENNEDY,
 greffier.

17 Avril—5c.
 VICTOR BOUMANN, dit à vendre 39 lots de terrain bois de l'empire, sous les frais de 6 Avril.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR J. T. DAUDUC.
 Il sera vendu ce matin à 10 heures à l'encan: un gauro des rues Girault et l'habituelle un assortiment de marchandises de la droguerie. Les conditions sont connues à la vente, 17 Av

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)

PAR T. MOSSY.
 S'AMEDI 17 du courant, il sera vendu à 6 heures de l'après-midi, sur la Laxé, vis-à-vis le magasin bleu, au débarquement de la gali. Tampaname, 144 cahiers de bois, 100 demi-caisses de 25 grand do. 522 ca. M. do. (17 avril)